

Question 5: Qui sont les perdantes?

Question 1

Question 2

Question 3

Question 4

Question 5



(c) Laura Lambert

La démarcation actuelle des États africains est l'héritage du colonialisme: les lignes tracées sur la carte en raison des intérêts économiques et des pouvoirs européens croisent les zones de migration des populations nomades, pastorales et de parentés ethniques ; l'armement des frontières menace les économies locales

et les routes commerciales et la migration saisonnière devient une migration « internationale ». Dans de nombreux cas, les projets européens de gestion des frontières entraînent la réduction des routes migratoires traditionnelles, car on considère généralement que la migration intra-africaine n'est qu'un premier pas sur la route de l'Europe.

Les communautés régionales des États de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest, qui ont été fondées sur le modèle de l'UE, ont inclus la libre circulation des travailleurs et travailleuses et des marchandises dans leurs accords de coopération et souhaitent introduire des passeports communs. L'intégration au lieu de la réglementation offre un potentiel de développement pour l'ensemble du continent. D'une part, l'UE finance l'Union Africaine, d'autre part, elle détruit les processus d'intégration en armant ses frontières et en promouvant et formant des unités militaires et policières conjointes (en particulier la « Force conjointe du G5 pour le Sahel »). En revanche, le passage officiel des frontières devient de plus en plus difficile, coûteux et dangereux pour les civils. L'approche de l'UE peut donc se cristalliser par cet oxymore : Schengen pour l'UE, contrôles aux frontières pour l'Union africaine. Depuis 2015, de nombreuses régions, en particulier au Sahel et au Sahara, sont devenues des zones assiégées par les entités militaires.

Ce site a le souci de montrer que la libre circulation des Européen.nes s'achète par le contrôle aux frontières des pays africains et l'omniprésence des techniques de surveillance.